

CIRCULAIRE 002-24

Le 5 janvier 2024

**PRIORITÉS EN MATIÈRE DE CONFORMITÉ ET INITIATIVES
DE LA DIVISION DE LA RÉGLEMENTATION POUR 2024**

La Division de la réglementation (la " Division ") publie, dans la présente circulaire, ses priorités en matière de conformité et les initiatives de la Division de la réglementation pour 2024 (la "publication"). Cette circulaire est publiée chaque année et vise à faire un retour sur les principaux faits saillants de 2023 et à communiquer les priorités en matière de conformité pour 2024 ainsi que les initiatives en cours de la Division.

Vous trouverez la publication en [annexe](#).

Pour toute question ou demande de renseignement, veuillez communiquer avec la Division de la réglementation :

- info.mxr@tmx.com
- 514 787-6530
- Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353, poste 46530
- Sans frais au Royaume-Uni et en France : 00 800 36 15 35 35, poste 46530

Karen McMeekin
Présidente, Division de la réglementation
Bourse de Montréal Inc.